



AVIS DE CONSULTATION SELON LA PROCEDURE ADAPTEE

Pouvoir adjudicateur : Commune de Callian

Place de la Mairie

83440 – CALLIAN

Tél. 04 94 39 98 40 – Fax. 04 94 39 98 41

Objet du marché : INSTALLATION D'UN SYSTEME DE CLIMATISATION REVERSIBLE A L'ECOLE MATERNELLE

Lieu d'exécution : Callian

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus :

Direction Générale des Services - 04 94 39 98 40

Procédure de passation : marché à conclure selon la procédure adaptée de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Nature du marché : marché de travaux – 45331000-6

VISITE SUR SITE OBLIGATOIRE

Conditions de participation :

Situation juridique :

- “ Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- “ Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ;
- “ Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail

Références professionnelles et capacités techniques :

Références requises :

- “ Liste des principaux travaux effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

” Ces travaux sont justifiés par des attestations du destinataire ou, à défaut, par déclaration de l’opérateur économique ;

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- DC 1 (Lettre de candidature et d’habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l’adresse suivante :

http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/daj_dc.htm

- DC 5 (déclaration du candidat, disponible à l’adresse suivante :

http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/daj_dc.htm

Date prévisionnelle de début des travaux :

AVRIL 2018

Critères d’attribution :

Libellé	%
1-Prix des prestations	80
2-valeur technique	20

Délai de validité des offres :

90 jours à compter de la limite de réception des offres

Remise des offres sous le n° **2018/001**

Modalités d’obtention du dossier :

secretariat@callian.fr

Unité monétaire utilisée : l’euro

Date limite de réception des plis : Mercredi 28 février 2018 à 17 h 00

Date d’envoi du présent avis : mardi 30 janvier 2018